

**But et domaine d'emploi**

Saxotol-Oel-Vorlack est issu d'huile de lin, d'huile de bois et d'autres huiles naturelles. Les pigments de base sont majoritairement des pigments minéraux. En fonction de la couleur d'autres pigments sont également possibles. Le système Saxotol-Oel est exempt de siccatifs au plomb.

Le système de couches de peinture se distingue par une très bonne diffusion. Les bois traités avec Saxotol-Oel-Système laissent sortir l'humidité et sont ainsi préservés de la pourriture.

Contrairement aux émaux à base de résine alkyde, Saxotol-Oel-Vorlack ne s'écaille pas après une exposition aux intempéries pendant de longues années. Il n'y a pas besoin de poncer à fond ou de décaper l'ancienne couche de peinture. Un simple lavage à l'eau ammoniacuée suffit, puis elle est prête à recevoir une nouvelle couche.

**Forme à la livraison**

Emballage: 1 / 6 / 20 kg net  
blanc, noir, soutenu selon cartes de teintes courantes ou selon échantillons

Paramètres physique				
Densité	(g/cm <sup>3</sup> )	=	1.67	
Brillance (angle à 60°)	(1)	=	41	
Luminosité Y	(%)	=	89.1	
Pouvoir couvrant dY (200µm humide)	(%)	=	99.2	

**Climat de traitement**

Au dessus de +5°C température du support et en dessous de 60% de l'humidité relative de l'air

**Consommation**

Env. 150 g/m<sup>2</sup> par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

**Dilution**

Saxotol-Verdüner (max. 5%)

**Méthode d'application**

peindre ou gicler

**Support**

La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA 257 travaux de peinture, de glaciés et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20).  
Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabricant d'épaississants.

**Système d'application (recommandation)****Anciennes couches de peinture à l'huile:**

(laver à l'eau ammoniacuée; poncer)

1x Saxotol-Oel-Grundierung (imprégner les parties bruts)

1x Saxotol-Oel-Vorlack

1x Saxotol-Oel-Decklack Glanz Saxotol-Oel-Decklack Seidenglanz

**Bois neuf à l'extérieur et à l'intérieur**

1x Saxotol-Oel-Grundierung

1x Saxotol-Oel-Vorlack

1x Saxotol-Oel-Decklack Glanz Saxotol-Oel-Decklack Seidenglanz

**Mode d'application**

Pour une mise en peinture au pinceau, il est important d'égaliser, de travailler ou de tirer la couche fraîche, afin d'éviter une application en couche trop épaisse. Pour l'application, un pinceau rond ligaturé serait des plus appropriées. Lors de l'application au pistolet, n'appliquer qu'une couche croisée au maximum. En présence de couches épaisses, il y a un risque de formation de (peau de crapaud) frisage de la peinture.

Avant l'application de toute nouvelle couche de peinture, réalisez un ponçage.

<b>Séchage</b>	Recouvrable/repeindre: après env. 24 h Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.
<b>Nettoyage des appareils</b>	Immédiatement après usage avec Saxotol-Verdüner (diluant Saxotol)
<b>Stabilité au stockage, résistance au gel</b>	12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de +30°C ou en dessous de +5°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.
<b>Mesures de protection</b>	Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA).
<b>Prescript. transport</b>	Aucune
<b>Directives DecoPaint</b>	Ce produit est classifié dans la catégorie A/e PS: 400 g/l (2010). Ce produit contient 137 g/l COV
<b>COV-CH (Suisse)</b>	Contenance solvants: 14%
<b>Elimination</b>	Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 11
<b>Date d'émission</b>	04.01.2016 / T / J.D.

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.